

Chondrosulf® 400 mg

Granulé pour solution buvable en sachet



Chondroïtine sulfates sodique (ACS4 - ACS6)

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.

Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous à votre pharmacien.
- Si les symptômes s'aggravent ou persistent, consultez un médecin.
- Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si vous ressentez un des effets mentionnés comme étant grave, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

Dans cette notice :

1. QU'EST-CE QUE CHONDROSULF® 400 mg, granulé pour solution buvable en sachet ET DANS QUEL CAS EST-IL UTILISÉ ?
2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE CHONDROSULF® 400 mg, granulé pour solution buvable en sachet ?
3. COMMENT PRENDRE CHONDROSULF® 400 mg, granulé pour solution buvable en sachet ?
4. QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES ÉVENTUELS ?
5. COMMENT CONSERVER CHONDROSULF® 400 mg, granulé pour solution buvable en sachet ?
6. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES.

1

QU'EST-CE QUE CHONDROSULF® 400 MG, GRANULÉS POUR SOLUTION BUVALE EN SACHET ET DANS QUEL CAS EST-IL UTILISÉ ?

AUTRES MÉDICAMENTS DES DÉSORDRES MUSCULO-SQUELETTIQUES.

Ce médicament contient une chondroïtine sulfates sodique (ACS4 - ACS6). Il est préconisé chez l'adulte (plus de 15 ans) dans le traitement de la douleur et de la gêne fonctionnelle au cours de l'arthrose du genou et de la hanche. Ce médicament a une action lente, retardée d'environ 2 mois et son effet peut persister après l'arrêt du traitement.

2

QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE CHONDROSULF® 400 mg, granulé pour solution buvable en sachet ?

Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance à certains sucres, contactez-le avant de prendre ce médicament.

Ne prenez jamais CHONDROSULF® 400 mg, granulé pour solution buvable en sachet dans les cas suivants:

- antécédents d'allergie à l'un des constituants de ce produit,
- enfant de moins de 15 ans.

Faites attention avec CHONDROSULF® 400 mg, granulé pour solution buvable en sachet :

Ce médicament est déconseillé pendant la grossesse ou l'allaitement.

Ce médicament contient un agent colorant azoïque, le jaune orangé S (E110) et peut provoquer des réactions allergiques.

Ce médicament contient du sorbitol. L'utilisation de ce médicament est déconseillée chez les patients présentant une intolérance au fructose (maladie héréditaire rare).

Prise ou utilisation d'autres médicaments

Si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Grossesse et allaitement

L'utilisation de ce médicament est déconseillée, sauf avis contraire de votre médecin, pendant la grossesse ou l'allaitement.

Si vous découvrez que vous êtes enceinte pendant le traitement, consultez rapidement votre médecin : lui seul pourra adapter le traitement à votre état.

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Liste des excipients à effet notoire : sorbitol (E420), jaune orangé S (E110), voir « Faites attention avec CHONDROSULF® 400 mg, granulé pour solution buvable en sachet ».

3

COMMENT PRENDRE CHONDROSULF® 400 mg, granulé pour solution buvable en sachet ?

Posologie

Réservé à l'adulte (plus de 15 ans).

3 sachets à 400 mg, soit 1200 mg par jour.

Mode d'administration

Voie orale.

Boire après dissolution complète du sachet dans un grand verre d'eau.

Fréquence d'administration

La posologie est à répartir en 3 prises par jour. Les sachets sont à prendre de préférence au moment des repas.

Durée du traitement

La durée du traitement sera modulée en fonction des résultats cliniques en sachant que l'effet est retardé de 2 mois environ et qu'il peut persister après l'arrêt du traitement.

Si vous avez pris plus de CHONDROSULF® 400 mg, granulés pour solution buvable en sachet que vous n'auriez dû :

En cas de surdosage ou d'intoxication accidentelle, prévenir un médecin.

Si vous oubliez de prendre CHONDROSULF® 400 mg, granulés pour solution buvable en sachet :

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

Pas de précautions particulières de conservation.

Les médicaments ne doivent pas être jetés au tout à l'égoût ou avec les ordures ménagères.

Demandez à votre pharmacien ce qu'il faut faire des médicaments inutilisés. Ces mesures permettront de protéger l'environnement.

6

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Que contient CHONDROSULF® 400 mg, granulés pour solution buvable en sachet ?

La substance active est :

Chondroïtine sulfate sodique (ACS4 - ACS6) 400 mg
Pour un sachet.

Les autres composants sont :

Acide citrique, saccharine sodique, arôme orange, jaune orangé S (E110), sorbitol (E420).

Qu'est ce que CHONDROSULF® 400 mg, granulés pour solution buvable en sachet et contenu de l'emballage extérieur ?

Ce médicament se présente sous forme de granulés pour solution buvable.
Boîte de 84 sachets.

Titulaire / Exploitant / Fabricant LABORATOIRES GENÉVRIER S.A.

280, rue de Goa - Z.I. Les Trois Moulins

Parc d'activités de Sophia Antipolis

06901 Sophia Antipolis - FRANCE

TEL : 04 92 91 15 60

FAX : 04 92 91 15 30

E-MAIL : mail@laboratoires-genevrier.com

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est le 25 novembre 2011.

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).

4

QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES ÉVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, CHONDROSULF® 400 mg, granulés pour solution buvable en sachet est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet.

- Peuvent survenir des réactions allergiques cutanées de type rougeurs, urticaire, eczéma, éruption, associées ou non à des démangeaisons et/ou un œdème.
Dans ces cas, il faut immédiatement arrêter le traitement et avertir votre médecin.
- Au cours du traitement, il est possible que surviennent également des troubles digestifs de type nausées, vomissements, diarrhées (notamment en raison de la présence de sorbitol), ainsi que des vertiges.
Dans tous ces cas, il faut en avertir votre médecin.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (Ansm) et le réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance : www.ansm.sante.fr.

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5

COMMENT CONSERVER CHONDROSULF® 400 mg, granulés pour solution buvable en sachet ?

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Ne pas utiliser CHONDROSULF® 400 mg, granulés pour solution buvable en sachet après la date de péremption mentionnée sur la boîte.